

La formation des équipes

Cet onglet permet de fournir les informations relatives aux membres de l'équipe qui participent à la mission (responsable, chercheurs, étudiants et collaborateurs). Ces informations sont nécessaires à l'émission des ordres de mission (OM). Tous les champs doivent être remplis afin de pouvoir générer les ordres de mission (avec ou sans frais).

Une fiche doit être remplie pour chacun des participants. Si la même personne fait plusieurs séjours distincts, il faut renseigner autant de fiches correspondantes, car chaque séjour implique d'émettre un OM spécifique.

Toute personne participant à la mission doit avoir un ordre de mission. Seuls les OM avec frais sont automatiquement envoyés. Les OM sans frais peuvent être envoyés sur demande.

Les membres de l'équipe doivent aussi disposer d'un ordre de mission de leur institution de rattachement.

La formation des équipes doit être effectuée pour le 15 mars.

Révision #7

Créé 5 décembre 2023 08:24:53 par Gilles de Rapper

Mis à jour 22 février 2024 08:04:02 par Gilles de Rapper